



DÉLIBÉRATION N°11

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2026**

OBJET : Élection des administrateurs à la Commission d'Appel d'Offres du CCAS

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 10 avril 2026 par Madame le Maire, Présidente du CCAS, s'est réuni le 16 avril 2026, dans la salle Aristide Briand située au 3^{ème} étage en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire de Levallois - Présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Monsieur Yvon LEVECQ,
Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Stéphanie MARTINET, Monsieur Bastien
GUIMARD, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

Monsieur Frédéric DUPONT, Administrateur élu, par Madame Martine ROUCHON
Madame Monique FOLLIAU, Administratrice nommée, par Monsieur Bastien GUIMARD

Administrateur absent: /

Administratrice excusée:

Madame Laurence PETIT, Administratrice nommée

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

Acte publié électroniquement
le 17 AVR. 2026

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 et D. 1411-3 et D. 1411-4,

VU le Code de la Commande Publique,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article R. 123-18,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'élire au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui auront voix délibérative lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres, son Président de droit étant le Président du CCAS, le Maire,

CONSIDÉRANT qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : De procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants du Conseil d'administration du CCAS au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

ARTICLE 2 : De désigner, à l'issue du scrutin, pour la durée de leur mandat d'administrateur, les membres suivants :

Membres titulaires :

- Martine ROUCHON
- Marie COMBELLE
- Frédéric DUPONT
- Yvon LEVECQ
- Baptiste NOUGUIER

Membres suppléants :

- Marie-Paule BLADIER
- Monique FOLLIAU
- Stéphanie MARTINET
- Bastien GUIMARD
- Laurence PETIT

Acte publié électroniquement
le 17 AVR. 2026

Accusé de réception en préfecture
092-269200424-20260416-20260411-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame le Maire,



Agnès POTTIER-DUMAS
Présidente du CCAS

Acte publié électroniquement
le 17 AVR. 2026

Accusé de réception en préfecture
092-269200424-20260416-20260411-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026